

# POUR UNE SÉCURITÉ SOCIALE CHÔMAGE



**DES DROITS NOUVEAUX  
POUR LES CHÔMEUR·EUSES ET LES PRÉCAIRES**

La France compte aujourd'hui 10 millions de travailleurs précaires, 6,5 millions d'inscrit·es à Pôle Emploi, dont à peine 43 % sont indemnisé·es par l'Unedic. De nombreux demandeur·euses d'emploi n'ont droit à aucune indemnité.

Sous prétexte d'« universaliser » l'assurance chômage et de réduire son endettement, la loi Pénicaud du 5 septembre 2018 prévoit une fiscalisation et une semi-étatisation de celle-ci, associée à un système étroitement contributif.

Elle remet en cause les droits fondamentaux constitutifs de la citoyenneté pour les personnes en situation de précarité.

Elle ne répond à aucune des exigences de combler les lacunes du système et conduit à durcir considérablement les contrôles et les sanctions sur les demandeur·euses d'emploi.

Les catégories les plus fragiles (femmes, jeunes, salarié·es en emploi discontinu...) sont les plus menacées de voir réduites leurs faibles allocations.

Depuis vingt-cinq ans, des organisations syndicales, des associations, des collectifs de chômeur·euses et précaires, ont élaboré des propositions en vue d'un système alternatif de sécurité sociale chômage fondé sur la solidarité entre différentes catégories de travailleurs en emploi stable ou en emploi discontinu.

Grâce à un partage des richesses produites, il serait possible aujourd'hui d'indemniser à un niveau décent toutes les formes de chômage et d'assurer une continuité des droits sociaux pour toutes et tous.

# TABLE DES MATIÈRES

## INTRODUCTION

### 1<sup>re</sup> PARTIE : ASSURANCE CHÔMAGE : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

1. UNE MISE EN PERSPECTIVE HISTORIQUE
2. ÉTAT DES LIEUX DE L'INDEMNISATION DU CHÔMAGE
3. CONSÉQUENCES DE LA MISE EN APPLICATION DE L'ACCORD D'AVRIL 2017

### 2<sup>e</sup> PARTIE : LA RÉFORME DE L'ASSURANCE CHÔMAGE : LA LOI « POUR LA LIBERTÉ DE CHOISIR SON AVENIR PROFESSIONNEL »

4. LES ORIENTATIONS DU GOUVERNEMENT MACRON : FISCALISATION ET DEMI-ÉTATISATION
5. LA LOI PENICAUD ET SES EFFETS
6. UNE DIMINUTION DES AIDES SOCIALES ET UNE NOUVELLE ARTICULATION ENTRE LES RÉGIMES D'ASSURANCE CHÔMAGE ET DE SOLIDARITÉ

### 3<sup>e</sup> PARTIE : PROPOSITIONS D'AC ! POUR UN SYSTÈME ALTERNATIF DE SÉCURITÉ SOCIALE CHÔMAGE

7. LES REVENDICATIONS D'AC !
8. CONFRONTER LES DIFFÉRENTES PROPOSITIONS
9. QUELQUES DONNÉES DE CADRAGE EN VUE D'UNE SÉCURITÉ SOCIALE CHÔMAGE
10. COMMENT FINANCER LE SYSTÈME ?

### CONCLUSION : COMMENT CRÉER UN RAPPORT DE FORCE ?

### PLATEFORME DE REVENDICATIONS

#### Contributions

1. Abolir le marché du travail et le chômage en instituant le salaire à la personne
2. Agir ensemble contre... le travail !

### ANNEXES

- Les jours heureux
- La dette de l'Unedic : un pognon dingue pour les banques !

### BIBLIOGRAPHIE



## BON DE COMMANDE DE L'OUVRAGE D'AC ! :

« Pour une sécurité sociale chômage.

**Des droits nouveaux pour les chômeur-se-s et les précaires »**

à adresser à AC! 21 ter rue Voltaire 75011 PARIS avec votre règlement  
et si possible envoyer le double à [contact@ac-chomage.org](mailto:contact@ac-chomage.org) (pour gagner du temps  
sur la préparation de votre commande)

Nom ou organisme : .....

Adresse de livraison : .....

1 exemplaire : 7 €      Nombre d'exemplaires commandé : .....

Référence de votre paiement : .....

Merci d'établir les chèques à l'ordre de « Les Amis d'AC! »

Possibilité de commande directe en allant sur le site : [www.syllepse.net](http://www.syllepse.net)